

13 janvier 2016

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 18 février 2015, sur la pétition du 19 mars 2013: «Accessibilité des vestiges découverts à l'esplanade Saint-Antoine».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-305 au Conseil administratif le 18 février 2015.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a donné suite à la demande des pétitionnaires par le dépôt auprès du Conseil municipal de la proposition du 25 novembre 2015 (PR-1166) en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 230 000 francs destiné à l'étude de la valorisation et de la conservation des fouilles archéologiques du bastion de Saint-Antoine, situé rue Charles-Galland.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani